



CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mercredi 12 Août 2020 à 16h. 45

Vous êtes priés d'assister, ou de vous faire représenter (pouvoir ci-dessous), à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'ARVAC qui se tiendra le mercredi 12 août, à Chamonix au Majestic, à compter de 16H 45.

L'ordre du jour est le suivant :

- Comptes-rendus moral et financier et approbations
- Quitus au Trésorier
- Questions diverses

A la suite de l'assemblée statutaire, nous accueillerons deux intervenants :

- Monsieur Martin DEVICTOR, Vice-Président de la Chambre Syndicale GNI-CHRD Vallée de Chamonix, au sujet des modes d'hébergement dans la vallée et leurs adaptation à l'évolution de la demande
- Monsieur Eric FOURNIER, Président de la Communauté de Communes, Maire de Chamonix, sur la situation globale de la Communauté de Communes et l'action de la municipalité.

La clôture de l'AG est prévue à 19h 15 et le Pot de l'Amitié suivra.

Enfin, il est prévu un diner, mis en œuvre par le traiteur « Osmose» (inscription sur document joint), à partir de 20h, au Majestic.

François LEBLOND, Président

.....
POUVOIR Je soussignédonne pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ARVAC , le 12 août 2020, au Majestic, à :

.....
Fait à le

Signature, précédée de la mention }

manuscrite « *Bon pour pouvoir* » }

A renvoyer à : ARVAC BP7 74400 Chamonix

ou F. Leblond La Griaz 109 chemin des Rassettes 74310 Les Houches

ou J.C. Pontuer 88 impasse du Fayard Vieux Servoz 74310 Servoz